



www.tegral.fr

**SABLES ET GRAVIERS - TRANSPORTS - RECYCLAGE
FABRICATION D'ENROBÉS - DE GNT - DE GRAVE CIMENT**

SAS au capital de 1 337 930 €

Route de Bantzenheim - BP 10063

68392 BALDERSHEIM CEDEX

Tél 03 89 56 52 88

Fax 03 89 56 46 58

Banque Populaire FR 76 14707508287021483337806

BNP Paribas Mulhouse

IBAN 30004 00440 0002061304176

CIC Colmar IBAN 30087 33080 00020036601 24

RCS Mulhouse 73 B 55

SIRET 786 503 847 00018 - APE 0812Z

N° TVA FR 36 786 503 847



BÉTONS - MORTIERS - CHAPES - ENDUITS - EN SILOS - EN BIG BAGS - EN SACS

AR00403 – v4 du 01/02/2019

TEGRAL MORTIER CHAPE 142V CT C20-F4 D2mm

Silo	AR00403				
-------------	----------------	--	--	--	--

Description du produit

TEGRAL MORTIER CHAPE 142V est un mortier sec conforme à la norme NF EN 13813, de dimension **2 mm** maximum, à base de ciment gris de type CEMII/B 42.5N conforme à la norme NF EN 197-1 et de sable silico-calcaire sec conforme aux normes NF EN 13139 et NFP 18-545 article 10, mélangé en usine pour la réalisation de chapes traditionnelles conformes au DTU 26-2.

Utilisation

TEGRAL MORTIER CHAPE 142V est destiné à la réalisation de chapes intérieures et extérieures sur isolant ou directement sur fond porteur pour des travaux en bâtiment neuf ou de rénovation.

TEGRAL MORTIER CHAPE 142V peut aussi convenir comme lit de pose pour pierres naturelles, pavés, dalles ou tous autres matériaux en extérieur.

Recommandations de pose

- Respecter les températures de pose $\geq 5^{\circ}\text{C}$ et $\leq 35^{\circ}\text{C}$.
- Poser une bande de compression périphérique.
- Durant la prise du mortier éviter les courants d'air et l'ensoleillement direct sur la chape.

Données techniques

Voir déclaration des performances **N° dop : AR00403**.

Classe de compression : C 20.

Classe de flexion : F4.

Ciment gris dosé à raison de 300 kg par m³ de chape sèche, conforme au DTU 26-2 pour locaux à faibles sollicitations et locaux à sollicitations modérées.

Poids spécifique : 21 kg/cm³.

Rendement

1 tonne de mortier sec donne environ 500 litres de mortier de chape.

Mise en œuvre

TEGRAL MORTIER CHAPE 142V peut être gâché, soit manuellement, soit dans une bétonnière ou par un malaxeur continu sur silo TEGRAL (mise en œuvre à l'aide d'une pompe à chape).

Pour garantir les caractéristiques du mortier, il est obligatoire de respecter le dosage en eau minimum.

Le dosage d'eau préconisé est de 8 à 9 %.

Conditionnement

En silo Tegral.

Conditions d'utilisation

La température d'application de la chape doit être comprise entre 5°C et 30°C.

L'eau pour la fabrication du béton doit être potable.

Stockage

En silo le mortier est totalement protégé contre les influences atmosphériques.
Le mortier est à utiliser au plus tard 12 mois après la date de fabrication.

	
TEGRAL SAS Route de Bantzenheim BP 10063 (F) - 68390 BALDERSHEIM TEL +33 3 89 56 52 88 FAX +33 3 89 56 46 58 http://www.tegral.fr (12) USINE : TEGRAL - BALDERSHEIM	
EN 13813 CT-C20-F4	
Matériaux pour chape	
Réaction au feu	Classe A1_{fl}
Emission de substances corrosives ou corrosivité des matériaux pour chapes	CT
Perméabilité à l'eau	NPD
Perméabilité à la vapeur d'eau	NPD
Résistance à la compression (N/mm²)	C20
Résistance à la flexion (N/mm²)	F4
Résistance à l'usure	NPD
Isolation au bruit	NPD
Absorption du bruit	NPD
Résistance thermique	NPD
Résistance chimique	NPD
PND* = Performances Non Déterminées	



DANGER   TEGRAL S.A.S Route de Bantzenheim F-68390 BALDERSHEIM TéI 03 89 56 52 88	Mélange contenant du ciment gris
	Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition l'emballage. P102 Tenir hors de la portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P261 Eviter de respirer les poussières : porter un masque de protection. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux /du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P305 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : P302 Laver abondamment à l'eau et au savon. P352 Evacuer le contenu et l'emballage dans un centre de traitement. Pauvre en chromate selon réglementation 2003/53/EG